

- VILLE D'ORCHIES -

Le Maire de la Ville d'ORCHIES,

VU les articles L 2212-1, L2212-2 du Code Général des Collectivités Territoriales relatifs aux pouvoirs de police du Maire,

VU le Code de la Santé publique,

VU l'arrêté préfectoral du 04/07/2002 relatif aux heures de fermeture des débits de boissons dans le département du Nord,

Considérant les doléances répétées des riverains auprès de la mairie mais aussi les appels et le dépôt de plaintes des riverains en gendarmerie concernant des nuisances engendrées par le bar Le Square tant à l'intérieur qu'à l'extérieur de l'établissement (éclats de voix, tapage nocturne, installation des clients sur les appuis de fenêtres des riverains, bruits provenant des tables et chaises fréquemment déplacées...),

Considérant que ces nuisances sont de nature à troubler le repos et la tranquillité du voisinage et portent atteinte à la jouissance paisible des logements des riverains ;

Considérant les réunions de médiation en mairie du 9 mai, 15 juillet et 4 septembre 2025 pour faire cesser ces troubles,

Considérant qu'il convient de prendre des mesures adéquates pour assurer la tranquillité publique

A R R E T E

ARTICLE 1 L'ouverture de l'établissement « LE SQUARE », sis à ORCHIES 1 Place du Général de Gaulle, est autorisée pour la période du 9 septembre au 19 octobre 2025 aux horaires suivants : du mardi au jeudi de 17h à 22h, le vendredi de 17h à minuit, le samedi de 14h à minuit et le dimanche de 14h à 22h.
L'effectif maximal autorisé est de 78 personnes.

ARTICLE 2 L'arrêté d'ouverture provisoire du 18 août 2025 est abrogé.

ARTICLE 3 Le présent arrêté est susceptible de recours devant le Tribunal Administratif de Lille dans un délai de deux mois à compter de sa notification.

ARTICLE 4 : Ampliation du présent arrêté sera transmise à M. le sous-préfet de DOUAI, Mme la Lieutenant de la brigade de gendarmerie d'ORCHIES et à aux exploitants de l'établissement.

ORCHIES, le 08 SEP. 2025



Le Maire

Ludovic ROHART

Arrêté transmis en Sous-préfecture
de Douai le 09 SEP. 2025
Publié le
Certifié exact,
Le

ARRÊTÉ